

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Modification n° 1

Commune de Ruy-Montceau

4.3 Carnet des emplacements réservés

En vue de remplacer une page

Vu pour être annexé
à mon arrêté n° 2019_1_U
de mise à l'enquête publique
de la modification n° 1 du PLU
en date du 6 mai 2019.

Le Maire,
Guy RABUEL



Emplacement Réservé n° 1 (*Supprimé par la modification n° 1 du PLU*)

Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales - 1 300 m²

Parcelle AH0002 p

Emplacement Réservé n° 2 (*Rectifié par la modification n° 1 du PLU*)

Elargissement de l'avenue des Cantinières - 414 m²

Parcelle AH0002 p

Echelle 1/2000

